



LA RAISON 91

FEV 2008 n°30

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

Sommaire :

SUR VOS AGENDAS	1
LA VIE DE LA FEDERATION banquet, communiqué	1-2
DECLARATION DE M. BLONDEL, PRESIDENT DE LA L.P	3-4
IRELP, banquet, colloque	4-6

Sur vos agendas

- Le banquet de la Fédération du 22 février à Massy,
- Le banquet et colloque de l'IRELP, 21,22,23,24 mars

Le Banquet de la fédération.

C'est le vendredi 22 février- de 19H à 23H que se tiendra le Banquet annuel, à Massy, salle Lavoisier II, à maison de la Formation et de l'Emploi, 10 avenue du noyer..Lambert..

Pascal Clesse, du 93, responsable de la commission Philosophie de la Libre Pensée, y présentera une conférence, dans le cadre de la question à l'étude pour 2008., dont voici le résumé.

DE L'ENSEIGNEMENT DES RELIGIONS A L'ENSEIGNEMENT DU « FAIT RELIGIEUX » AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

Il serait naïf de penser que la question de l'enseignement du fait religieux, mise sur le devant de la scène en France depuis la publication du rapport Debray en 2002, relève d'une initiative isolée et limitée à la France. L'étude des différents documents montre au contraire qu'il s'agit d'une initiative concertée au plus haut niveau des institutions européennes avec les représentants des autorités religieuses de tous les pays européens. Les cléricaux, et particulièrement les représentants de la Démocratie Chrétienne, depuis le début des années 70, ont travaillé à la mise en place progressive, au sein des différents Etats de la « communauté » européenne, d'une politique éducative prenant en compte sa « dimension religieuse » dans l'objectif de promouvoir un dialogue interculturel et interreligieux. Sa nécessité a été constamment rappelée simultanément à l'affirmation de prétendues racines chrétiennes de l'Europe ou plus simplement religieuses. Le cadre juridique de 1905 en a simplement retardé l'application en France, d'où la nécessité, pour les cléricaux, de masquer sous l'expression « fait religieux » ce que les textes européens appellent crûment et indifféremment « enseignement des religions ou « enseignement de l'expérience religieuse ».

*A partir de l'étude des textes émanant de l'Union Européenne, 1- nous dégagerons les véritables objectifs et contenus de l'enseignement du fait religieux et
2- nous nous interrogerons sur les postulats idéologiques et leurs conséquences pour l'avenir de notre Ecole laïque. 1- nous dégagerons les véritables objectifs et contenus de l'enseignement du fait religieux et
2- nous nous interrogerons sur les postulats idéologiques et leurs conséquences pour l'avenir de notre Ecole laïque.*

P.C.

Réservation: 16€

Retourner d'urgence à F. Rousseau en précisant le nombre des réservations

Bulletin d'adhésion à la Libre Pensée

NOM	Prénom
Adresse	
Ville	
Tel./Fax/E.mail	
Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs	
Bulletin à retourner à LP chez F. Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY	
<u>Cotisations 2008</u>	
Son montant est fixé à 65 € comprenant l'abonnement à la Raison (10€ pour les adhérents)	
<i>Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site http://www.librepenseeefrance.ouvaton.org</i>	

LA VIE DE LA FEDERATION

Communiqué de la fédération

Le bureau de la Fédération des Libres Penseurs de l'Essonne réaffirme son attachement à la séparation entre domaine public et domaine privé. Il partage l'indignation de tous les laïques à propos des interventions du Président Sarkozy qui ne respectent pas la séparation entre ce qu'il pense, ou pourrait penser, à titre personnel et entre ce qui lui est permis de dire au titre de Président de la République Française.

En affirmant la prééminence morale du Curé sur l'Instituteur, Sarkozy renoue avec les vieux démons cléricaux et antirépublicains de Vichy et du Second Empire. Souvenons nous des paroles de Victor Hugo, l'opposant le plus résolu à Napoléon le petit, qui affirmait: « l'Etat chez lui, l'Eglise chez elle ».

Le bureau fédéral s'est adressé à tous les parlementaires de l'Essonne pour les inviter à se rendre au Congrès à Versailles, le 4 février 2008 et à repousser le projet de révision de la Constitution.

Le bureau rappelle que le congrès de la fédération, qui s'est tenu à Marcoussis, s'est prononcé, unanime, pour que le peuple soit consulté par référendum pour confirmer son vote Non du 29 mai 2005. car « partisans inconditionnels de la Séparation des Eglises et de l'Etat, nous ne saurions accepter des dispositions qui maintiendraient les privilèges antidémocratiques des Eglises en Europe. Cf article 15-c du traité de Lisbonne).

Le bureau se félicite des prises de position d'élus pour le vote NON, pour l'abrogation de l'article 89 de la loi de 2004 qui veut obliger les communes à financer les écoles privées situées sur le territoire de communes voisines.

Le bureau se félicite des refus exprimés par diverses organisations de participer à l'inauguration par le maire d'une place Jean-Paul II à Evry.

Les Ulis, le 18/01/2008

Déclaration de Marc Blondel, Président de la Libre Pensée

Il n'appartient pas à la Fédération de la Libre Pensée qui est une organisation qui regroupe les partisans de « l'esprit libre », de faire de la politique, en ce sens qu'elle regroupe des personnes différentes quant à leur engagement personnel, mais qui ont en commun le refus de la soumission et des dogmes, tous les dogmes religieux bien entendu, mais aussi les sectes et toute organisation qui soumet l'individu.

Cette volonté de rébellion n'est pas le produit du XXIème siècle, elle fait partie de l'histoire de France et c'est son expression qui a conduit à la liberté, fait avancer les idées et construit notre démocratie. En un mot, s'est élevée contre le conservatisme, ce qui nous place comme les citoyens d'un pays démocratique qui non seulement a édicté les droits de l'homme, mais a choisi la République comme forme d'Etat et adopté la devise : Liberté, Egalité, Fraternité, Ce qui sous entend que son Président doit en être le gardien vigilant en toute circonstance.

Or, notre Président, grand voyageur, semble parfois souffrir d'amnésie. Les plus tolérants d'entre nous s'étaient étonnés de la diligence avec laquelle il s'était rendu auprès de la curie romaine et du pape pour se faire introniser officiellement comme chanoine d'honneur de l'église St-Jean de Latran. Ses prédécesseurs, même ceux s'affirmant de confession catholique, avaient pris quelques temps, relativisant ainsi, au moins publiquement, l'intérêt qu'ils portaient à cet honorariat.

Mais, le plus grave réside dans l'intervention que le Président a prononcée devant les cardinaux. Quel que soit le respect que l'on porte aux élus issus du suffrage universel et au premier d'entre eux, on ne peut que s'interroger sur la teneur générale de ce discours. Agissait-il à titre personnel ou en tant que Président de la République Française ? La lecture attentive de la déclaration ne peut que provoquer l'ire de tout citoyen républicain.

Nous sommes habitués aux discours de circonstance et de complaisance, cette sorte de démagogie diplomatique qui consiste à dire à ceux qui l'écoutent ce qu'ils souhaitent entendre, mais à ce point c'est une première, à se demander si le Président ne voulait pas convaincre son auditoire qu'il pourrait accéder aux plus hautes autorités ecclésiastiques, un baccalauréat théologique en quelque sorte.

Mais de quel droit, ce faisant, associe-t-il la France à la foi chrétienne et limite-t-il notre histoire de Clovis au siècle des lumières, regrettant en quelque sorte ce qui fit la liberté du pays et marqua le début de l'abandon de l'autorité religieuse et la soumission. Est-ce là ce qu'il qualifie en métropole de « rupture », revenir aux racines qu'il prétend fort justement d'ailleurs, de chrétiennes, mais avec laquelle les hommes de progrès ont voulu rompre délibérément.

Comment ne pas sourire lorsque pour accréditer ses affirmations le Président cite, comme un palmarès sportif, le nom des Saints – et nous en avons beaucoup – voire des écrivains religieux. Au passage, nous lui conseillons la lecture du testament du curé Meslier qu'il aurait pu remettre au pape au lieu de Bernanos. Et comment ne pas évoquer, par souci historique, le comportement équivoque de l'Eglise dans les périodes douloureuses de notre histoire.

Même la partie relative à la laïcité dénote un regret, sous forme d'amende honorable, pour ne pas dire de repentance, il souligne les souffrances des religions, prêtres et congrégations lors de la promulgation de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Puis après avoir constaté que la laïcité était une condition de la paix civile, il considère qu'il aurait lieu de défendre une laïcité parvenue à maturité et d'en esquiver les contours.

La République Française refuserait de reconnaître le caractère cultuel de l'action caritative (comme si les associations caritatives étaient toutes d'obédience catholique ou religieuse) et de donner les moyens de communication à l'Eglise (lorsque l'on sait l'artifice utilisé par la télévision KTO et la part que les médias, même publics, consacrent à la religiosité) et enfin le refus de reconnaître la valeur des diplômes dans les établissements d'enseignement supérieur catholique alors que la convention de Bologne le prévoit (ce qui est un aveu) et n'accorde aucune valeur au diplôme de théologie ce qui, venant d'un chef d'Etat, prend valeur

d'engagement.

Mais le point d'orgue reviendra à l'affirmation que la morale laïque risque de s'épuiser ou de se changer en fanatisme, pour conclure sur la notion de laïcité positive (qui serait un remake de laïcité plurielle) qui ferait que la laïcité ne considère pas que les religions sont un danger mais plutôt un atout ! CQFD....

Il terminera par l'affirmation commune cardinaux et lui « de la vocation ».

A la lecture de cette importante déclaration on comprend mieux les réponses négatives, au moins pour le moment, opposées par le gouvernement à la demande d'entretien de la Fédération de la Libre Pensée, pour connaître les suites au rapport Machelon sur loi de 1905. On s'interrogera sur la forme du voyage du Pape en France puisque sa visite est maintenant souhaitée par le Président, la charge financière risque d'être affectée au Trésor Public.

Nous retiendrons que le Président ou le citoyen catholique Sarkozy est plus disert sur la religion que sur les droits de l'homme et qu'il s'interroge sur le fait spirituel qu'il considère comme la tendance naturelle de tous les hommes à rechercher une transcendance, ce qui est une opinion comme d'autres, donc discutable.

Mais, nous saurons ne pas confondre édifices religieux et Elysée, c'est notre forme de laïcité aucune confusion entre le public et le privé. La France républicaine de part sa constitution est réputée laïque, il serait souhaitable que son Président le soit, c'est notre espérance.

COLLOQUE INTERNATIONAL « 1848-2008 », 160 ans de Libre Pensée du 21-22-23-24 mars 2008

Programme du colloque

Avant-première: Le Banquet

en commémoration du premier banquet (1868) contre les interdits religieux de Sainte-Beuve, Renan, Flaubert et autres, vendredi 21 mars 2008 19h 30, Lycée Henri IV, 23 rue Clovis 75005, Paris

Journée inaugurale

« les origines » 22 mars 2008 9h 30

Sénat, Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard, 75006 Paris, salle G. Monnerville

MATIN

Allocution de bienvenue, Gérard Delfau, sénateur de l'Hérault.

Au cours de ce colloque, une communication de Max Wallace, professeur à l'Université de Canberra, Australie, sera lue.

1) Autour de 1848 (présidence : Keith Porteous Wood, directeur exécutif de la National Secular Society, Grande-Bretagne et Michel Vovelle, professeur émérite Univ. Paris I)

« *La Révolution française, apparition de libre pensée et libres penseurs* » (Coralie Charry, IRELP)

« *Le pape à la lanterne !* » (P. Priskil, historien, Allemagne)

« *Victor Schoelcher, un combat contre toutes les formes de servitude* » (Anne Girollet, Maître de conférences, Univ. de Bourgogne)

« *Garibaldi* » (A. Scirocco, Univ. Naples, Italie)

« *1848 en Hongrie* » (J. Papp, historien)

intervention L. Couturier (IRELP) : « *l'indépendance de la classe ouvrière ; Sociale et Marianne (hommage à Maurice Agulhon)* »

APRÈS MIDI

2) Autour de la Séparation (présidence : Libero Pensiero Giordano Bruno Italie et Martin Mbille, Association des Rationalistes et Libre Penseurs du Cameroun)

« *La séparation des Eglises et de l'Etat et la Commune de Paris* » (Jean-Louis Robert, Amis de la Commune de Paris 1871)

« *Victor Hugo, libre penseur* » (Jean-Paul Scot, historien)

« *Les élus libres penseurs et la loi de séparation* » (Nicole Perron, historienne)

« *La mobilisation de 1905* » (Maurice Gelbard, historien)

« *Jaurès, laïcité et question sociale* » (Bruno Antonini, philosophe)

« *Autour de Desmons* » (Jean-Michel Quillardet, Grand Maître du Grand Orient, invité d'honneur)

Dépôt de gerbe et prise de parole au Panthéon en hommage aux libre-penseurs inhumés.

Deuxième journée, « les débats »

23 mars 2008 9h30

Lycée Henri IV

MATIN

3) Le débat international (présidence : M. V. Vuchynski, vice-président de SAM, Russie et L. Igwe, Nigerian Humanist Mouvement)

« *La social-démocratie allemande et la laïcité avant 1914* » (Jean Ducange, doctorant Univ. Rouen)

« *Pi y Margall, le républicanisme en Espagne, 1840-1890* » (G. Garcia Volta, historien, Espagne)

« *La laïcité en Afrique* » (P. Nkuzimana, Univ. Bujumbura, Burundi)

« *Freethinkers in the Union Army during the US Civil War* » (Fr. Whitehead, historien, USA)

« *Louis Perceau, libre penseur de l'entre-deux-guerres* » (Vincent Labaume, polygraphe, France)

4) Les débats du XXe siècle (présidence : Françoise Brunel, Univ. Paris I et Sonja Eggerickx, Belgique, Présidente de l'IHEU)

« *Michel Leiris, penser librement le culte des ancêtres (libres penseurs)* » (P. Vilar et L. Hincker, Univ.

Valenciennes)

« *L'Autriche social-chrétienne* » (thème à préciser) (Paul Pasteur, Univ. Rouen)

« *D'Hitler à Adenauer* » (Ulrike Tietze, Bund gegen Anpassung, Allemagne)

« *Vichy et l'Eglise catholique* » (A. Lacroix-Riz, Prof. Univ. Paris VII)

« *1961 : le Docteur H. Fabre, libre penseur, ouvre le premier centre de planning familial* » (Dr Michèle

Vincent, responsable de la Commission Droits de l'Homme et Condition féminine de la Libre Pensée)

« *Vatican II, la Grande Illusion* » (J. Salamero, président d'honneur de la Libre Pensée)

Soir : Réception dans nos locaux.

Troisième journée, « Etat des lieux » 24 mars 2008 9h 30

Lycée Henri IV

MATIN

5) Le tournant du siècle (présidence : R. Lepeix, IHEU + Association Prometheus, Slovaquie)

« *Nouvel ordre mondial, gouvernance mondiale* » (Michel Eliard, Prof. Emérite, Univ. Toulouse-Le Mirail)

« *Y a t il une montée du religieux ?* » (J Robyn, Union des Athées)

« *Opus Dei/Jésuites, deux faces d'une même médaille* » (Dominique Goussot, comité de rédaction de La Raison)

« *La situation dans l'Europe de l'Est du point de vue de la laïcité* » (Jean-Jacques Marie, directeur des Cahiers du Mouvement ouvrier)

« *La Libre Pensée au carrefour de son destin dans les années 80-90* » (Philippe Besson, membre du Comité International de Liaison des Athées et Libres Penseurs)

« *La Libre Pensée aux Pays-Bas* » (titre provisoire) (Bert Gasenbeek, directeur de Het Humanistisch Archief, Pays-Bas)

APRÈS-MIDI

6) Perspectives de la Libre Pensée (présidence : Claude Jenet, syndicaliste, France)

« *L'action sociale de la Libre Pensée* » (Marc Blondel, président de la Libre Pensée)

« *L'action pacifiste de la Libre Pensée* » (Pierre Roy, président de la Fédération Nationale Laïque des Associations des Amis des Monuments Pacifistes, Républicains et Anticléricaux)

« *L'action internationale* » (Babu Gogineni, Directeur international de l'IHEU, Inde)

« *L'action laïque* » (Henri Pena-Ruiz, maître de conférences à l'IEP Paris)

« *Les perspectives* » (Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre Pensée)

7) Clôture du colloque (Jean-Marc Schiappa, président de l'IRELP)

INSCRIPTION AU COLLOQUE ET/OU AU BANQUET

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique

Je m'inscris au banquet : 30 euros

Je m'inscris au 1^{er} jour du colloque : 10 euros (incluant la participation à la cérémonie d'hommage aux Libres Penseurs inhumés au Panthéon). **Inscription nécessaire eu égard aux conditions d'accès au Sénat, ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité**

Je m'inscris à la réception dans les locaux de l'IRELP et au 2^e jour du colloque : 20 euros. L'entrée au colloque est libre ; mais les places étant limitées, l'inscription donne une priorité.

Je m'inscris aux 4 activités : 55 euros

Cette inscription forfaitaire aux 4 activités donne droit aux Actes du Colloque.

En plus de l'inscription, je soutiens financièrement (indiquer la somme, merci) E

Je ne peux participer mais je soutiens (indiquer la somme, merci) E

Je souscris seulement aux Actes du colloque : 25 euros.

Tout chèque à l'ordre de l'IRELP, 70, rue des Panoyaux 75020 Paris, irelp@laposte.net